

Image not found or type unknown



Demande de renseignement concernant le droit de travail

Par **DRIOUECHE**, le **13/01/2008** à **21:12**

cherMrnje suis entre en france comme etudiant Universitaire en 1999 et en 2002 j'ai obtenu un changement de statut pour faire commerçant et depuis je recois des cartes de sejours temporaire avec la mention "commerçant" mais le problem est que mon contrat de location gerance va prendre fin en novemebre 2008. je veux savoir si j'ai le droit de travailler comme salarié avec cette carte de sejours